

Genre du véhicule Chariot de Travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabriquer CLARK	Type 55 C	Fiche d'homologation N° CH 5187 06
Constructeur	CLARK EQUIPEMENT FRANCE SA., F-67023 Strasbourg Cedex		
Identification	sur la plaquette du constructeur "55 C" devant le N° du châssis "4242 FSC"		
Plaquette constructeur	à droite, au centre latéralement sous la cabine		
N° du châssis	à droite, à l'arrière latéralement sur le chariot avant et sur le chariot arrière		
Identification du moteur	"V-378-C" à droite, à l'arrière sur le bloc et à droite sur le couvercle des soupapes (plaquette)		
Importateur principal	CHARLES KELLER AG., 8304 Wallisellen / A partir du 01.09.85 : NOTZ AG, Abt. Baumaschinen,		
Véhicule homologué	4242 A 139 FSC Industrie Bernstrasse 24, 2555 Brügg		

Châssis				Moteur			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4	Marque	CUMMINS	Type	V-378-C
Direction	hydrostatique avec assistance hydraulique; articulée			Construction	V	Temps	4
Transmission	Powershift avec convertisseur de couple			Carburant	D	Position	arrière
Nombre de vitesses	3	Entraînement	toutes roues	Refroidissement	eau	Nombre cylindres	6
Frein de service	à haute pression, hydraulique, 1 circuit, à disques, sur toutes les roues			Alésage	117,5	Course	95,25
Frein auxiliaire	mécanique, à disque, sur l'arbre à cardan			Cylindrée	6194	CV-impôt	31,55
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, levier articulé			Puissance en kW	88 DIN	à V/min	2600
Ralentisseur	-			Bruit à l'arrêt	77	à V/min	1950
Contrôle 2 circuits	-			Silencieux	2 = 630 x Ø 180 mm **		
Carrosserie	pelle			Mesure des gaz	Bacharach = 3,0		
Nombre de portes	2	Compteur de vitesse	-	Déparasitage	-		
Ceintures sécurité	av -	ar -	-	Poids	avant	arrière	total
Cale:	i = 410x200x230mm		Retroviseurs	Poids à vide	4760	6650	11410
Antivol	-			Charge utile	-		
Nombre de places	t 1 av	centre	ar	Poids total	11410		
Dimensions	Intérieur	extérieur	Empattements	Poids garantis	14500		
Longueur	6910	2470	2743	Pneus	20 - 24	20 - 24	+)
Largeur	2470	Essieu double	av - ar	Ply / bar	12 / 2,5	12 / 2,5	
Hauteur	3140	Voies	av 1871 ar 1871	Charge	8600	8600	
Porte à faux	av 2567	Voies	av - ar	pour V max	50	50	
Distance volant - vers l'avant du véhicule	1600	Braquage Ø	g 10400 d 10600	Jantes	16,00 T - 24 C acier		
				Gar poids remorquable avec/sans frein	mécanique automatique		
				Garantie poids de l'ensemble			
				Poids remorquable testé			
				Charge garantie sur le toit			
				Vitesse maximale selon le constructeur	25 km/h		
				testée 25 km/h à V/min 2700 au moteur	prise de force		

Équipement	CR	(E)	
Feux de route	CR	(E)	
Feux de croisement	A	(E)	dans CR
Feux de position	R-S1	(E)	
Feux rouges	K-S1	(E)	
Feux stop			
Clignoteurs	av 1	(E)	5 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av		I (E) ar
Feux de gabarit	av A	(E)	JOKON CH 1 2104 O ar
Feux amère de brouillard			
Feux complémentaires	4/ lampes de travail avec lampes-témoin		
Eclairage plaque	1/ balai		
Essuie-glace	2/ STEBSL CH 5 0402 09 sans lave-glace		
Avertisseurs	ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	C L A R K 55 C		
Homologation N°	CH 5187 06		
Carrosserie	pelle		
Places	total 1	avant	
Poids à vide	11410	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	31,55
Poids total	11410	Cylindrée	6194

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- *) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 4040 mm.
- **) Incorporation : tout le compartiment du moteur, excepté le dessous.
- +) Variante de pneu : 16.00 - 14 12 PR 7700 (4,0) Vmax 25 km/h jantes 10.00 VA - 24 ADC acier
 17.5 - 25 12 PR 7700 (5,0) 25 km/h 14.00 - 25/1,5 acier voies AV+AR= 1820 mm
 15.5 - 25 12 PR 7700 (7,0) 25 km/h 12.00 - 25/1,3 acier
- §) Équipement : l'emplacement (hauteur) des feux de croisement, de position et des clignoteurs AV est admis pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

- 100 - le conducteur doit être porteur de l'annexe au permis de circulation;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire (14 - les manoeuvres difficiles ...);
- 137 - signalisation jaune/noir: protection à l'avant de la pelle;
- 138 - protection : sur les dents de la pelle;
- 141 - assurer : les commandes de la partie hydraulique de travail;
- 160 - montage : les feux prescrits.

Lieu et date de l'homologation Wallisellen, 03.03.82

Remplace FH CH 5187 06 du 03.03.82
 Importateur principal (03.10.85) - WS

Service fédéral d'homologation